



Installation d'un
récupérateur d'eau
et dé raccordement
des **gouttières**



Table des matières

Récupérer et infiltrer nos eaux pluviales	3
Comment sont gérées les eaux pluviales sur le territoire d'Angers Loire Métropole	4
Pourquoi déconnecter ma gouttière	5
Penser mon projet	6-7
Comment déconnecter ma gouttière	8
Comment entretenir mon récupérateur	9
Pour aller plus loin – la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)	10
Exemples d'aménagements GIEP pour les particuliers	11

Récupérer et infiltrer nos eaux pluviales



Angers Loire Métropole (ALM) s'engage pour préserver la ressource en eau dans une optique d'adaptation au changement climatique et de meilleure gestion des ressources, deux piliers de sa politique de transition écologique.

Les impacts du changement climatique sur le grand cycle de l'eau sont en effet de plus en plus sensibles avec une alternance de périodes de sécheresse et d'épisodes de précipitation plus courts et plus intenses que par le passé. Pour répondre à ces deux enjeux, il est crucial de faciliter l'infiltration de l'eau dans le sol au plus près de son point de chute.

Il s'agit d'un côté de favoriser la recharge naturelle des nappes phréatiques, et de l'autre de prévenir les risques liés au ruissellement sur les surfaces imperméabilisées et à l'engorgement des réseaux qui en résulte.

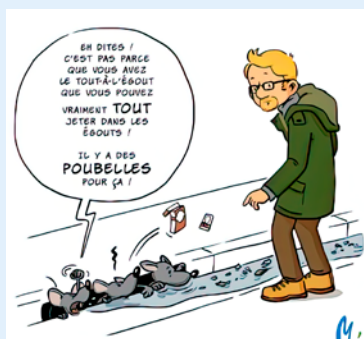
Pour ce faire, Angers Loire Métropole a réorienté depuis 2021 sa stratégie de gestion des eaux pluviales et souhaite inciter la démarche de déconnexion au réseau collectif existant ou éviter autant que possible de s'y raccorder.

La Direction Eau et Assainissement d'Angers Loire Métropole met à disposition ce guide technique afin d'accompagner les habitants du territoire dans cette démarche de gestion des eaux pluviales à la parcelle et afin de les inciter à se déconnecter du réseau public.

Comment sont gérées

les eaux pluviales sur le territoire d'Angers Loire Métropole

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Angers Loire Métropole a en charge le service public de gestion des eaux pluviales du territoire. Ce service de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement assure l'exploitation des installations et ouvrages enterrés servant à la collecte, au transport, au stockage et au rejet des eaux pluviales du domaine public.



Sur le territoire d'Angers Loire Métropole, afin d'éviter la saturation des systèmes d'assainissement des eaux usées, les eaux pluviales ou de ruissèlement sont à 98 % dirigées vers le réseau séparatif d'eaux pluviales et ne rejoignent pas les réseaux d'assainissement pris en charge sur ALM. Les eaux pluviales sont ainsi rejetées directement dans le milieu naturel et finissent donc leur parcours dans la Loire sans traitement.

◆ Remplacer le tout-tuyau par le tout-infiltration

Contrairement aux dispositions applicables en matière d'eaux usées (cf. article L. 1331-1 du code de la santé publique), il n'existe pas d'obligation générale de raccordement au réseau collectif en ce qui concerne les eaux pluviales.

Pourquoi déconnecter ma gouttière

💧 *Faire des économies*



En déraccordant ma gouttière et en collectant l'eau de pluie dans une cuve, plus besoin d'ouvrir l'eau du robinet de mon logement et d'utiliser de l'eau potable pour arroser mes espaces verts, laver mon matériel de jardinage ou ma terrasse.

💧 *Réintégrer l'eau de pluie dans un cycle naturel*



En déraccordant ma gouttière et en m'équipant d'une cuve de récupération des eaux de pluie, le trop-plein s'infiltrera ensuite grâce à la technique de mon choix. C'est un bon levier pour valoriser l'eau qui tombe sur ma parcelle et pour participer à la lutte contre le changement climatique.

💧 *Désencombrer les réseaux*



En déraccordant l'eau pluviale du réseau collectif et en gérant l'eau par infiltration, les volumes d'eau collectés dans le réseau d'eaux pluviales sont réduits, limitant ainsi leur saturation et le besoin en investissements (entretien, curages, etc.). On parle d'une Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP).

L'installation d'un récupérateur d'eaux pluviales est simple : il s'agit d'acheminer l'eau d'une toiture vers une cuve, correctement dimensionnée afin de répondre à des besoins en eau pour divers usages. Voici quelques questions à vous poser avant de vous lancer.

Usages autorisés des eaux de pluie ruisselant sur des toitures inaccessibles :

La réglementation est définie par l'arrêté du 21 août 2008 relatif à la récupération de l'eau de pluie et à son usage à l'intérieur et à l'extérieur des bâtiments.



Pour le lave-linge, l'installateur :

- s'assure que le dispositif de traitement retenu est déclaré par le fabricant au ministère de la santé.
- tient à jour la liste des installations réalisées comprenant cet usage.



Quels sont mes besoins en eau ?

- Arrosage de massifs et arbustes : 15 litres par m².
- Chasse d'eau : 3 ou 6 litres en général, pour du double débit.
- Nettoyage de voiture au tuyau : 200 litres.

Quelle quantité d'eau puis-je récupérer avec ma toiture ?

Ce sont les dimensions de la toiture et le volume de précipitations qui permettent de calculer la quantité d'eau que je peux récupérer (en litres par jour). Je multiplie :

Surface de la toiture raccordée à la descente de gouttière
(en m²) x pluviométrie locale (en mm/jour).

- Surface de toiture ~ surface au sol du bâtiment.
- Pluviométrie locale : se référer aux données Météo-France (en 2023, moyenne annuelle des précipitations - station de Beaucouzé = 7,4 mm/jour).

Penser mon projet

Quel volume de cuve choisir ?



Le volume de la cuve doit permettre une adéquation entre le volume collecté et les usages externes et/ou internes.

Si vous disposez de plusieurs emplacements possibles, vous pouvez opter pour un premier projet à court terme, puis d'autres dans un second temps si vos besoins ne sont pas totalement couverts. À mesure que vous allez utiliser l'eau de pluie, vos usages peuvent se développer.

Quelle gouttière je déconnecte ?



Le meilleur emplacement d'un récupérateur hors sol est :

- À proximité d'une descente de la gouttière à déconnecter.
- À proximité de vos besoins en eau (potager, espaces végétalisés, etc.).
- Sur un sol stable et plat (pour éviter que votre cuve ne bascule ou ne glisse) ou utiliser un socle.
- À un endroit facile d'accès pour le vider régulièrement.

Éviter de relier votre cuve à un pan de toit surplombé d'arbres à feuilles caduques. Vos filtres seraient alors très vite obstrués.

N'hésitez pas à consulter un expert si nécessaire pour déterminer l'emplacement le plus approprié pour votre réservoir.

Où infiltrer le trop-plein de ma cuve ?



Ma cuve doit être installée à proximité d'un espace végétalisé afin d'y évacuer et infiltrer son trop plein.

En période hivernale, il est recommandé de vidanger les cuves aériennes situées en extérieur lorsque celles-ci sont soumises au risque de gel. L'ajout de produit antigel est interdit.

Comment déconnecter ma gouttière et la connecter à ma cuve

Un premier pas pour favoriser l'infiltration de la goutte d'eau au plus près de son point de chute est tout simplement de déconnecter sa gouttière du réseau collectif. Pour cela, il suffit de la couper et de renvoyer l'eau sur son terrain afin de refavoriser le cycle naturel de l'eau et de contribuer à la recharge des sols et des nappes phréatiques.

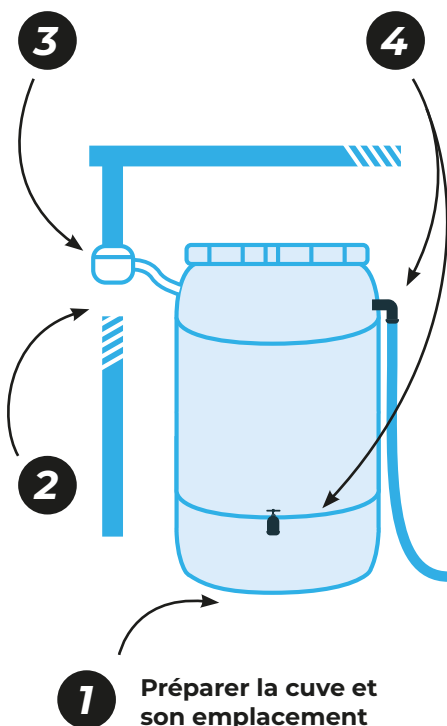
Il est possible, sous certaines conditions strictes, d'utiliser les eaux de pluie pour un usage domestique (WC, lave-linge, etc.). Cela nécessite une installation spécifique qui doit respecter la réglementation en vigueur et qui ne devra en aucun cas être interconnectée au réseau public d'eau potable.

3 Raccorder la cuve au récupérateur d'eau pluvial

Vérifier que la distance entre le collecteur et la cuve est adaptée à la longueur du tuyau puis les raccorder en utilisant les raccords fournis par le fabricant. S'assurer que le tuyau présente une pente continue pour permettre à l'eau de s'écouler correctement vers la cuve.

2 Couper la gouttière

Découper la gouttière à la hauteur souhaitée en fonction de la hauteur de votre cuve. Veiller à ce que le collecteur (kit de raccordement) soit orienté vers la cuve pour faciliter la récupération d'eau.



4 Installer le robinet sur la cuve

Percer un trou à la base de la cuve pour y installer un robinet.

Percer également un trop-plein de l'autre côté, et en partie haute de la cuve, et orienter le tuyau de sortie de ce trop-plein vers votre espace végétalisé. Ainsi, une fois le récupérateur plein, son eau s'infiltrera dans le sol grâce à la technique de mon choix.

1 Préparer la cuve et son emplacement

Tout d'abord, poser la cuve (ou son socle) sur le sol et marquer l'emplacement des pieds de support pour ensuite si besoin stabiliser les supports de la cuve.

Comment entretenir mon récupérateur

Il est important de vider régulièrement son récupérateur d'eaux pluviales afin de préserver son rôle de tampon.

Même en hiver, les plantes d'intérieur continuent de nécessiter un arrosage régulier. Elles préfèrent d'ailleurs l'eau de pluie, naturellement douce et pauvre en minéraux à l'eau du robinet.

💧 Pourquoi ?



Quand des impuretés s'accumulent dans l'eau du réservoir, celle-ci peut, à long terme, changer de couleur ou diffuser une odeur désagréable. Pour éviter ces désagréments et bénéficier d'une eau de qualité, un nettoyage périodique s'impose.

💧 A quelle fréquence ?



L'exposition d'une cuve aérienne à la chaleur et à la lumière favorise la décomposition des matières organiques présentes dans l'eau.

Il faut nettoyer au moins une fois par an le collecteur filtrant assemblé à la descente de gouttière.

Vérifiez l'intérieur du réservoir une ou deux fois par an. Si vous découvrez la présence de mousse ou d'algues sur les parois, un dépôt de boue sur le bord, nettoyez-le sans attendre.

Pensez à vidanger votre récupérateur aérien avant l'hiver pour éviter les dégâts du gel. Profitez de l'occasion pour réaliser un nettoyage complet.

💧 Comment ?



1. Vérifier d'abord la gouttière et sa crapaudine (retirer les déchets, notamment végétaux).

2. Nettoyer le collecteur raccordé entre la descente de gouttière et la cuve et remplacer si besoin ses joints d'étanchéité

3. Nettoyer la cuve et ses éventuels filtres après l'avoir purgé.

Pour aller plus loin - la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP)

Vous voulez aller plus loin dans cette démarche et maximiser l'infiltration de l'eau de pluie qui tombe sur les surfaces imperméables de votre parcelle et ainsi contribuer à la recharge des sols et des nappes phréatiques ?

Un remodelage de votre terrain peut vous permettre de créer des aménagements simples de mise en œuvre et permettant d'aider les eaux pluviales à s'infiltrer dans votre jardin.



Source «Adapta»

En pensant à gérer les eaux de pluie sur votre terrain dès le début de vos projets, avec des solutions simples et peu coûteuses, vous pouvez améliorer la qualité environnementale de votre propriété.

Exemples d'aménagements GIEP pour les particuliers

Attention : un sol perméable infiltre également les produits d'entretien (désherbants, etc.).

Privilégier des méthodes alternatives comme l'eau chaude.

🔹 Jardin de pluie



Source «Adopta»

C'est un espace végétalisé de forme libre et de faible profondeur. Il infiltre et stocke temporairement les eaux pluviales qui tombent et ruissèlent sur votre parcelle.

Il peut devenir jardin d'agrément s'il est planté d'essences locales (comestibles, mellifères, etc.). Il contribue à la création d'îlots de fraîcheur en ville et favorise le développement de la biodiversité.

🔹 Les revêtements perméables dans les allées



Source «Adopta»

Les matériaux perméables permettent de conserver des espaces circulables ou praticables sans imperméabiliser complètement le sol.

Il en existe une grande diversité (pavés à joints élargis, pavés poreux, enrobés poreux, dalles engazonnées, etc.) et ils s'adaptent à tous types d'espaces, dont notamment les allées et zones de stationnements.

🔹 Le puits et la tranchée d'infiltration



Source «Adopta»

Ouvrage, profond ou non (d'un mètre ou 2 à une dizaine de mètres), permettant le transit, le stockage et l'infiltration progressive des eaux pluviales dans les horizons perméables du sol.

L'eau de pluie est envoyée directement dans le sol via une structure d'infiltration (galets, graviers grossiers, etc.).

**Plus d'info et autres solutions
(toitures végétalisées, échelles d'eau, etc.) sur <http://www.adopta.fr>**



Contactez-nous

Email : pluvial.dea@angersloiremetropole.fr

Web : www.angersloiremetropole.fr/eau



angers Loire
métropole
communauté urbaine